

Ouest-France du 15 avril 2021

Le réaménagement du cœur de ville en cinq points



La vision de la future place du 11-Novembre n'a pas bougé depuis la campagne électorale. « On fera ce que nous avons présenté, en concertation avec les acteurs locaux », a assuré Bruno Bertier, premier adjoint à la Ville de Laval, en conseil, mardi. Ville de Laval.

Mardi, en conseil municipal, la majorité municipale a fait un point d'étape sur le projet de réaménagement du cœur de ville. Une des pièces du puzzle : la place du 11-Novembre.

1 Des bases solides

« **On ne part pas d'une feuille blanche** », présente d'emblée Bruno Bertier, premier adjoint. « **Le projet s'inscrit dans la continuité des conventions signées.** »

Action Cœur de ville, Opération de revitalisation de territoire, Opération programmée d'amélioration de l'habitat et renouvellement urbain... La nouvelle équipe s'appuie aussi sur les diagnostics, le plan guide et la grande concertation réalisée. « **Mais nous avons fait des choix politiques.** » Comme la suppression des parkings place du 11-Novembre, ou l'abandon du projet d'hôtel à l'îlot Val de Mayenne.

2 Des objectifs concrets

Ce point d'information est l'occasion de « **réaffirmer les priorités pour le centre-ville** » mais aussi les engagements pris pendant la campagne électorale. « **Le centre du département est un rond-point** », regrette Bruno Bertier. Demain, incarné notamment par la place du 11-Novembre, il doit être « **la vitrine des transitions** », voulues, notamment urbaine et écologique.

Le projet, dont le périmètre s'étend, grossièrement, de l'îlot Val de Mayenne à la halte fluviale, répond à deux objectifs : la reconquête du logement et l'amélioration des flux (commerciaux et mobilités).

Bruno Bertier rappelle que le centre-ville a perdu 4,7 % de ses habitants, entre 2012 et 2017. Les chiffres de l'Insee montrent aussi « **que les gens s'installent mais ne restent pas** ».

3 Une place du 11-Novembre emblématique

La nouvelle équipe souhaite installer des halles gourmandes, qui accueilleront les commerçants des halles Saint-Louis, « **qui souffrent d'un manque de visibilité** ». « **L'offre sera étoffée** », ajoute aussi Bruno Bertier. « **On trouvera de la restauration, qui se démarquera de l'existant** », un café, une terrasse ouverte sur la place, des tables hautes...

« **Aujourd'hui, c'est une place où l'on passe. Demain, on veut que les gens s'y arrêtent, s'y retrouvent** », appuie Bruno Bertier. Adossé à ces halles, un « **grand porche** » est imaginé pour accueillir des manifestations.

La nouvelle équipe souhaite un bâtiment « **modeste, en transparence** », pour ne pas écraser ou masquer le patrimoine des alentours.

L'eau restera présente avec un espace « **ludique** », un bassin ou un miroir d'eau. « **C'est encore à affiner** ». En concertation avec Laval agglomération, la gare des Tul, Transports urbains lavallois, sera aussi repensée, côté cours de la Résistance.

Enfin, la végétalisation sera revue. « **Il y a un diagnostic à faire. Des arbres sont malades, ils ne pourront pas tous rester.** »

Pour rappel, le coût du projet est estimé « **entre 12 et 15 millions d'euros** ».

4 Un calendrier « ambitieux »

La Ville assume un « **calendrier contraint et ambitieux** », avec une livraison de la place du 11-Novembre pour « **l'été 2025** ». Les échanges avec les commerçants ont commencé.

Dans les prochaines semaines, une exposition, sur la place, donnera à voir les vestiges trouvés après le premier diagnostic archéologique.

En juin, le plan guide sera mis à jour. Le concours d'architecte sera lancé au second trimestre 2021. Dans l'hiver, le monument aux Morts sera transféré, place du 18-Juin (*lire dans notre édition de mercredi*). « **Nous mènerons aussi des expérimentations pour l'animation et la circulation** », annonce Bruno Bertier.

Des fouilles archéologiques auront lieu entre le jet d'eau et l'hôtel de ville au cours de l'année 2022-2023. Dans le même temps, les espaces publics seront réaménagés.

L'îlot Val de Mayenne sera livré « **pour 2024** ». La Ville va également, d'ici la fin du mandat, « **renforcer l'offre square de Boston** », dédié aux familles et aux activités ludiques et sportives. Le skate park est toujours d'actualité.

« **Nous voulons aussi une promenade balisée entre le Viaduc et Avesnières** ». Le quai André-Pinçon poursuivra son réaménagement. « **Nous nous intéressons aussi au bâti** », glisse Bruno Bertier. L'ancien hôtel de région étant vide depuis trois ans. À l'autre bout, les locaux de Méduane Habitat seront bientôt vacants, avec leur transfert du côté de la Zac de la gare.

5 Le montage juridique

La Ville opte pour une concession d'aménagement. L'opération sera confiée à « **un partenaire local, Laval Mayenne aménagements** ». Pour la place, elle entend « **rester propriétaire du foncier** » et envisage un bail emphytéotique pour les halles gourmandes.

Alix DEMAISON.

Ce point d'étape n'a pas suscité de réaction de l'assemblée.

www.lesamisduvieuxlaval.fr